

# benefit

## Risques dramatiques

Un monte-charge se décroche. Philipp Mendez fait une chute de 22 mètres dans le vide. Récit d'un retour dans le monde du travail.

→ Page 4

////////////////

## Sauts périlleux

Dirt bike: nouveau sport à la mode. A quel stade est-il question d'entreprise téméraire?

→ Page 12

////////////////

## Jeunesse inconsciente

Dieter Bänziger, passionné de vélo, roule sans casque. Victime d'un accident, son rêve part en fumée.

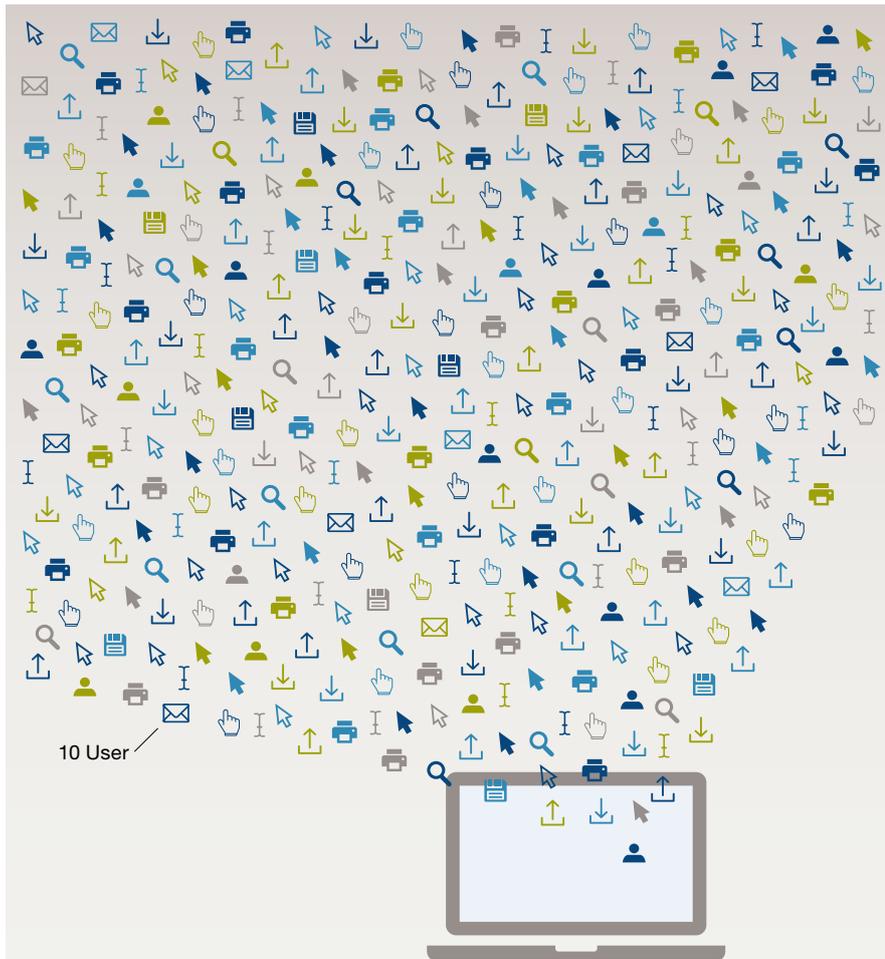
→ Page 20

////////////////



**suva**

Mieux qu'une assurance



# 3859

Depuis le début de l'année, 3859 personnes se sont enregistrées sur le portail clients du nouveau site [www.suva.ch](http://www.suva.ch). L'enregistrement permet au client de sauvegarder de manière centralisée les pages thématiques ou les feuillets d'information qui l'intéressent. Une notification automatique informe sur les modifications apportées aux publications sélectionnées. Les données sont ainsi toujours à portée de clic et à jour.

## Un malheur n'arrive jamais seul

Un grave accident occasionnant une incapacité de travail de huit mois constitue un coup dur pour la personne concernée et ses proches. Lorsqu'un licenciement s'y ajoute, la situation peut devenir particulièrement précaire, comme a pu le constater Phillip Mendez, aujourd'hui âgé de 55 ans.

Quand je lui ai rendu visite et qu'il m'a raconté son histoire, j'ai été très impressionnée par la volonté dont il a fait preuve pour remonter la pente avec l'aide de son entourage. Même si le soutien combiné de la famille, des médecins et de l'employeur est déterminant pour se réinsérer, Phillip Mendez n'y serait jamais parvenu s'il n'avait pas serré les dents.

Je vous souhaite une agréable lecture ainsi qu'un été ensoleillé. Mais attention aux coups de soleil!

Cordialement

Regula Müller

Rédactrice en chef «benefit»





// 04



// 18



// 20

**REPORTAGE****04 Après l'accident, le licenciement**

En chutant d'un monte-charge, Phillip Mendez, technicien en télécommunications, a subi de graves blessures qui ont entraîné une incapacité de travail de plus de huit mois. Peu après, il a perdu son emploi. Récit de sa réinsertion professionnelle.

**ACTUALITÉS****10 Fair-play sur le terrain**

Pourquoi les arbitres contribuent à la prévention des accidents sur le terrain.

**11 Un match lourd de conséquences****12 Sauts périlleux et figures spectaculaires****13 #EventTribunal**

Un apprenti est victime d'un accident parce qu'il n'a pas osé dire STOP. Lors d'un procès fictif, la Suva présente les conséquences d'un tel drame.

**14 Prolonger sa couverture d'assurance****14 Requérir l'aide de l'ombudsman****14 SOS, urgence à l'étranger****14 Guide Suva: à jour et numérique****15 Accidents de moto onéreux****15 Intensification du nombre des visites dans les entreprises****15 Piqûre de tique: qui paie?****16 CONCOURS****17 INSTRUCTION EXEMPLAIRE****18 BRAVO****20 PORTRAIT****22 SERVICE**

# Après l'accident, le licenciement

**En chutant d'un monte-charge, Phillip Mendez a subi de graves blessures qui ont entraîné une incapacité de travail de plus de huit mois. Peu après, son employeur a perdu un mandat et dû licencier tous ses collaborateurs. Grâce à sa détermination et au soutien de son entourage, Phillip Mendez est parvenu à se réinsérer.** Texte: Regula Müller // Photos: Raffael Waldner

Phillip Mendez (55 ans) a trouvé le job de ses rêves: technicien en télécommunications, il assure le bon fonctionnement et la maintenance d'installations Internet et de téléphonie fixe et mobile en contrôlant les antennes, les poteaux et les systèmes complets. Chaque jour, il travaille au minimum sur trois sites différents dans les cantons de Berne et du Jura. «Parfois, j'ai l'impression d'être un touriste parcourant la Suisse. A la différence près que je suis payé pour cela.» Né au Belize, en Amérique centrale, Phillip Mendez a grandi en Californie. Son métier lui permet de se rendre dans des régions qu'il n'aurait pas explorées de sa propre initiative. Il apprécie particulièrement la vue sur les montagnes lorsqu'il doit réparer un système installé sur un poteau ou un toit. Agréable et diversifié, son travail le comble. Jusqu'à ce jour fatidique...

## Une chute de 22m

Nous sommes le 4 juillet 2012. Avec son collègue Günther, Phillip Mendez se rend à Delémont (JU) pour rétablir une liaison radio. Les deux techniciens doivent grimper sur le toit du bâtiment d'une entreprise. «Lorsque nous sommes arrivés, un employé nous a montré un monte-charge et nous a dit que nous pouvions nous en servir pour nous rendre sur le toit.» Or, l'installation est uniquement constituée d'une plateforme et d'un panneau

arrière. Pour la déplacer, il faut tirer sur un câble. «Je suis monté dessus sans penser une seule seconde que je courrais un danger», se rappelle-t-il. Ce qui s'est passé ensuite? Il ne s'en souvient pas. Alors que son collègue et lui se trouvent à 22 m de hauteur, le câble se rompt. En moins de deux secondes, les deux techniciens atterrissent sur le sol de la cave. Ils sont conduits en ambulance jusqu'à l'hôpital de Delémont, situé non loin de là. Tandis que

---

## Perspectives professionnelles

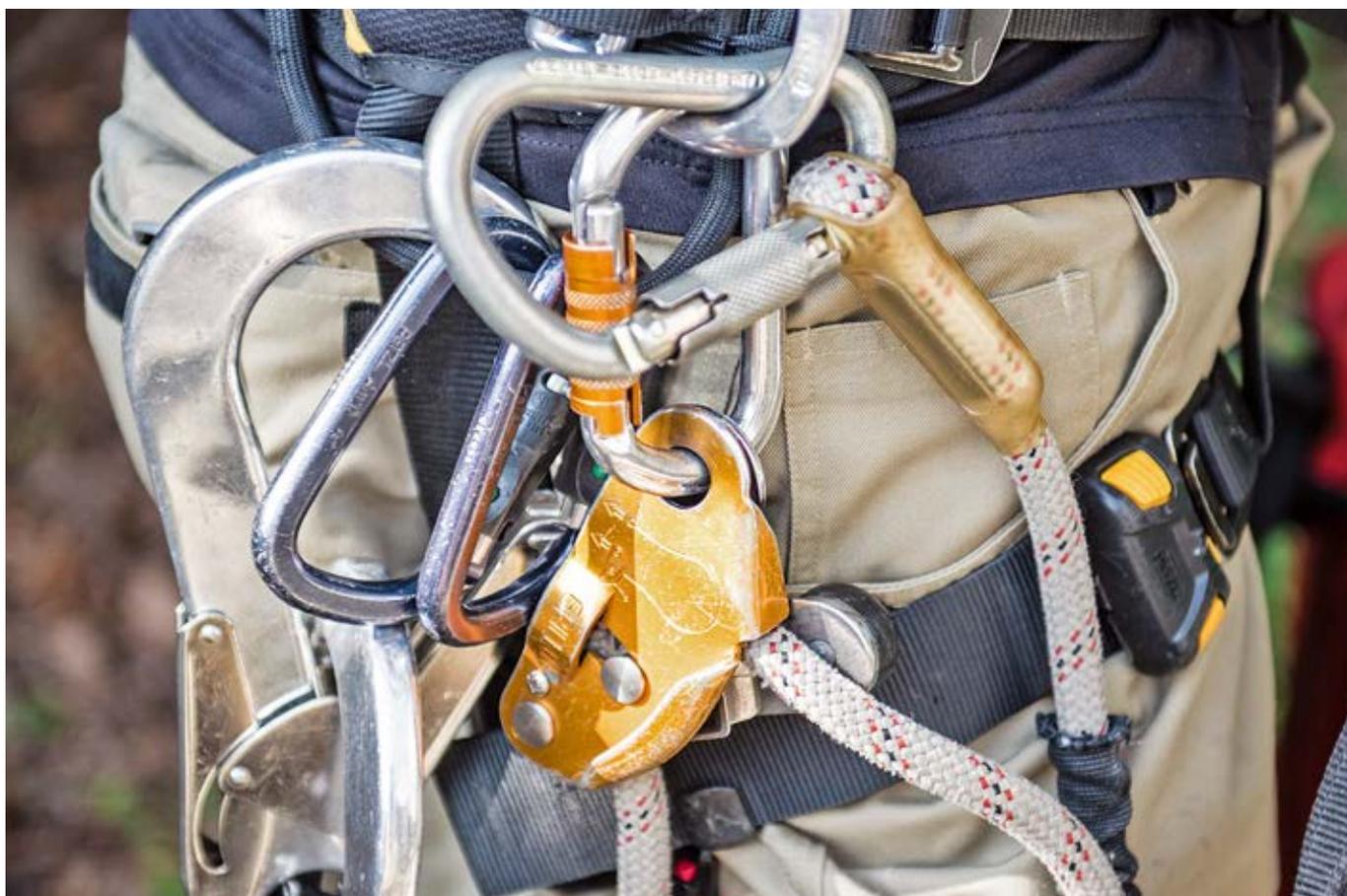
Les personnes accidentées doivent si possible disposer de perspectives sur le plan professionnel. Par le biais d'«incitations pour réinsertions en entreprise», la Suva encourage les employeurs à embaucher des travailleurs accidentés pour lesquels l'AI ne peut pas engager de mesures. Dans ce cadre, la Suva prend en charge le coût de la réinsertion jusqu'à concurrence de 20 000 francs. En cas de réussite, 20 000 francs supplémentaires peuvent en outre être versés à l'entreprise.

→ [www.suva.ch/reintegration-f](http://www.suva.ch/reintegration-f)

---



Pour être technicien en télécommunications, il faut avoir des jambes et des bras opérationnels.



La sécurité avant tout: Phillip Mendez réfléchit en permanence à des moyens de rendre son travail encore plus sûr.

son collègue s'en sort avec une éraflure à la tête, Phillip Mendez a le pied fracassé et tordu à 90 degrés. Fortement enflé, celui-ci ne peut tout d'abord pas être opéré.

### Des centaines d'anges gardiens

Ilona, la femme de Phillip Mendez, se souvient parfaitement de ce qu'elle a ressenti lorsque son mari l'a appelée ce jour-là: «Quand il m'a dit qu'il était à l'hôpital de Delémont, j'ai pensé qu'il avait dû y accompagner l'un de ses collègues.» Elle est alors bouleversée par le récit de l'accident, qui aurait pu connaître une issue bien plus tragique. «Il a pu compter sur des centaines d'anges gardiens.» Elle prend le jour même le train pour Delémont, où elle se rendra tous les deux jours pendant deux semaines. Heureusement, leurs deux enfants (âgés à l'époque de 14 et 16 ans) et elle sont en vacances. Ces visites font le plus grand bien à Phillip Mendez. «Je m'ennuyais terriblement dans cet hôpital. Mais dès que ma femme et mes enfants étaient là, le temps passait à vitesse grand V.» Phillip Mendez ne parle pas français. Heureusement, le médecin-assistant et certaines infirmières maîtrisent l'anglais et peuvent ainsi communiquer avec lui. A sa sortie, 14 jours plus tard, ce sont son supérieur et Günther qui viennent le chercher.

### Un second coup dur

Bien que son pied ait été opéré, Phillip Mendez n'est pas encore en mesure de reprendre le travail. Les médecins ont dû lui retirer des os de la hanche pour rétablir un certain équilibre. Son pied est tenu en place par onze vis. S'ensuivent plus de huit mois de réadaptation, durant lesquels il est contraint à l'inactivité. Lorsqu'il ne doit pas se rendre chez le médecin ou faire des exercices pour se réhabituer à marcher, Phillip Mendez, alors âgé de 50 ans, s'ennuie profondément. «Il était mécontent et d'humeur morose», se souvient sa femme. Elle fait alors preuve de patience et essaie de lui remonter le moral. Cependant, quand son médecin traitant découvre, trois mois après l'accident, que son épaule gauche est elle aussi sérieusement touchée, il a l'impression de toucher le fond. «J'avais tellement mal que je ne pouvais même pas porter une bouteille d'eau à ma bouche. Je pensais que c'était à cause des contusions», précise-t-il pour expliquer pourquoi cette blessure n'a pas été identifiée plus tôt. Deux muscles et des ligaments étant déchirés, il doit subir une nouvelle opération. «Pour exercer un tel métier,

## Conseils aux employeurs pour une réinsertion réussie

- Contactez directement et le plus rapidement possible la personne accidentée.
- Annoncez dans les plus brefs délais l'accident à la Suva.
- Rendez visite à la personne accidentée et organisez au plus vite un entretien de préparation de son retour.
- Définissez avec elle les différentes étapes de sa réinsertion.
- Impliquez son entourage.
- Proposez-lui un emploi à temps partiel dans son domaine d'activité ou un poste adapté à son état de santé.
- Faites sentir à la personne accidentée que vous comptez sur elle.
- Etudiez ensemble les possibilités de réintégration au sein de votre entreprise.
- Etablissez un profil de poste pouvant être remis au médecin traitant.
- Prenez contact avec le médecin traitant en accord avec l'intéressé.
- Expliquez au médecin la nature des tâches confiées à la personne.
- Informez le médecin des possibilités de réintégration ou d'aménagement de poste.
- Prenez contact avec votre agence Suva.
- Fixez le jour de la reprise du travail. Il est souvent plus judicieux de choisir un jeudi ou un vendredi.

il faut avoir des jambes et des bras parfaitement opérationnels», explique Daniel Sägger, spécialiste en chirurgie orthopédique. «Voir sa réadaptation prolongée à la suite de ce diagnostic a été très difficile pour lui.»

Comme si cela ne suffisait pas, il reçoit bientôt un avis de licenciement: son employeur vient de perdre un mandat de maintenance au profit de son concurrent Ericsson. Heureusement, en pareil cas dans cette branche, il n'est pas rare que le nouveau prestataire embauche les collaborateurs de l'ancien. Le supérieur de Phillip Mendez a tout fait pour que ce soit le cas, et Ericsson a en effet repris la plupart des techniciens.

---

## Conseils aux médecins pour une réinsertion réussie

- Informez-vous des conditions de travail concrètes du patient.
  - Renseignez-vous sur les possibilités de réintégration offertes par l'employeur.
  - Demandez si des postes aménagés peuvent être proposés par l'entreprise.
- 



En haut: Phillip Mendez peut de nouveau pratiquer le kick-boxing.  
En bas: Le couple se réjouit que le quotidien ait repris ses droits.

### En béquilles chez son nouvel employeur

Encore totalement incapable de travailler, Phillip Mendez ne sait pas s'il pourra continuer d'exercer ce métier. Une solution est toutefois trouvée en concertation avec son case manager de la Suva et son futur supérieur: une fois guéri, il reprendra le travail comme technicien en télécommunications pour Ericsson. S'il n'est pas apte, il suivra un reclassement et sera alors chargé de coordonner les mandats depuis un bureau. Comme l'explique Patrick Mathys, chef du personnel: «En tant que multinationale, nous disposons des ressources adéquates pour supporter les conséquences des accidents et laisser suffisamment de temps aux collaborateurs concernés.» Ericsson mise sur des postes aménagés, sur des taux d'occupation flexibles et adaptés ainsi que sur des contacts étroits et des échanges réguliers. Même les collaborateurs durablement absents reçoivent les actualités de l'entreprise et sont invités à participer aux manifestations. S'ils s'en sentent capables, ils peuvent en outre prendre part à des séances importantes depuis chez eux, par le biais de Skype, et ainsi reprendre le travail en douceur. «Je marchais encore avec des béquilles quand je suis allé signer mon contrat, se souvient Phillip Mendez. Je suis content d'avoir pu décrocher cet emploi malgré mon état de santé.»

### Des douleurs au quotidien

Phillip Mendez reconnaît aujourd'hui qu'un reclassement aurait été difficilement envisageable: «Pour moi, devoir travailler derrière un bureau, c'est comme être en prison.» Daniel Sägger, son médecin traitant, a été impressionné par sa motivation: «Il voulait absolument continuer d'exercer la même profession. J'ai rarement vu quelqu'un d'aussi déterminé.»

Phillip Mendez a repris son travail le 1er avril 2013. Il avait convenu avec la Suva et son employeur qu'il déciderait lui-même de son taux d'occupation dans un premier temps. «Mais j'étais tellement heureux de pouvoir de nouveau travailler que j'ai tout de suite repris à temps plein.» Il n'est pas le seul à s'en réjouir: sa femme est elle aussi contente de le voir partir au travail tous les matins. Quatre ans plus tard, il doit toutefois encore serrer les dents par moments: son pied est fixé par des vis et ne peut donc pas bouger correctement, ce qui le fait souffrir, en particulier quand il doit emprunter un chemin pentu ou marcher dans la neige. «J'ai toujours eu un mental d'acier: cela m'aide à supporter la douleur.»

### La routine à l'origine de nombreux accidents

Même si cet accident a été très difficile à gérer pour toute la famille, Ilona Mendez n'éprouve aucune crainte quand son mari quitte la maison. «Bien sûr, j'espère qu'il en

reviendra sain et sauf, mais je ne suis pas de nature anxieuse. En outre, il ne me dit pas toujours quels risques il doit prendre pour monter sur des toits ou des poteaux.» Leurs enfants ont bien grandi: Shaian, le cadet, suit une formation d'assistant en soins et santé communautaire, tandis que Shania, l'aînée, marche dans les traces de son père: technicienne du spectacle, elle est chargée d'installer des scènes, des projecteurs et des haut-parleurs en vue de manifestations. «J'ai toujours incité mes enfants à penser par eux-mêmes, donc je suis certain qu'elle sait ce qu'elle fait.» Il ne peut que lui conseiller de rester concentrée en permanence sur son travail. En effet, songer à d'éventuels scénarios catastrophes ne ferait que la distraire. «Il ne faut surtout pas que la routine s'installe, car on devient alors moins vigilant, et c'est là que des accidents se produisent.»

#### Une plateforme recensant toutes les installations

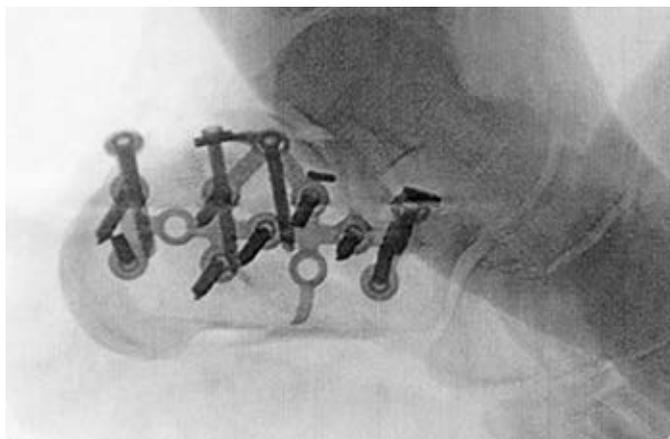
Aujourd'hui employé par Salt, Phillip Mendez réfléchit constamment à des moyens de rendre son travail plus sûr. «Nous avons régulièrement affaire à des installations que nous ne connaissons pas encore et dont nous devons avoir très rapidement une vue d'ensemble.» Il existe alors le risque de prendre de mauvaises décisions, comme cela a été le cas lorsqu'il a accepté d'emprunter le monte-charge. Les suggestions visant à renforcer la sécurité au travail sont très appréciées par son employeur. Une décision prise communément par les techniciens en télécommunications a ainsi mené à la création d'une plateforme en ligne recensant des photos de toutes les installations Salt en Suisse. Avant de se rendre quelque part, chacun peut se faire une idée de la situation sur place ainsi que des moyens d'accès à l'installation et

### Conseils aux proches pour une réinsertion réussie

- Rendez régulièrement visite à la personne accidentée.
- Concertez-vous au sujet des horaires de visite.
- Donnez-lui confiance en l'avenir.
- Montrez-lui que vous avez encore besoin d'elle.
- Offrez-lui votre soutien inconditionnel au-delà de la thérapie.
- Instaurez certains rituels, p. ex. manger régulièrement ensemble.
- Soyez patients.
- Renseignez-vous sur les conséquences de l'accident.
- Motivez le patient en lui proposant des activités à sa portée.

connaître les risques (notamment de chute) qui y sont liés. «Mes collègues apprécient beaucoup cette plateforme: elle est très utile et permet de renforcer la sécurité.»

→ [www.suva.ch/reinsertion](http://www.suva.ch/reinsertion)



Depuis l'accident, le pied de Phillip Mendez est fixé par onze vis.

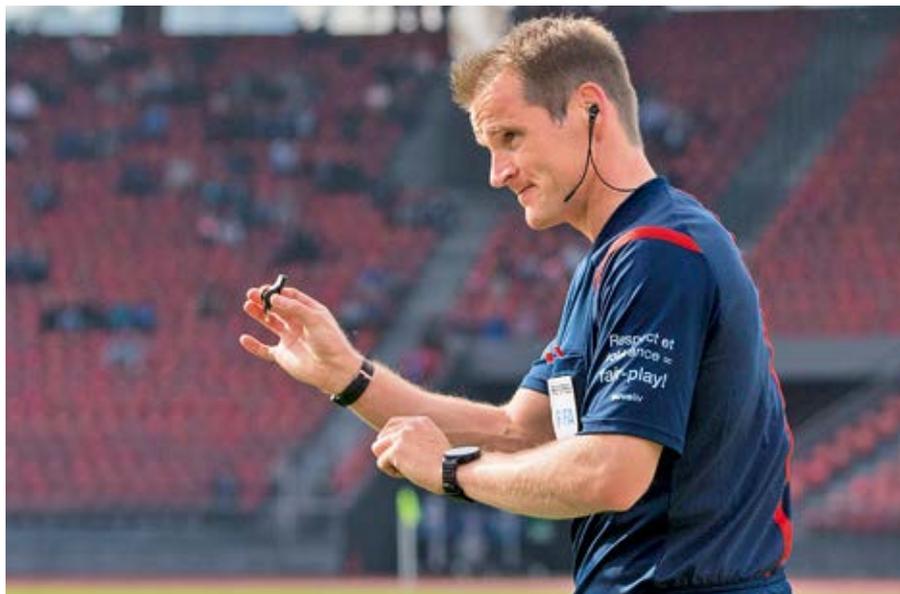


Que savez-vous sur la réinsertion? Répondez à notre quiz et gagnez des bons voyage d'une valeur totale de 5000 francs!

[www.suvacare-quiz.ch](http://www.suvacare-quiz.ch)

# Fair-play sur le terrain

**En plus de distribuer des cartons jaunes et rouges, les arbitres contribuent aussi à la prévention des accidents sur le terrain. La Suva resserre ses liens de collaboration avec les arbitres de l'Association Suisse de Football (ASF).**



Le brassard sur la manche de l'arbitre appelle au fair-play.

Le travail de l'arbitre a des côtés extrêmes: s'il fait bien son travail, personne ne s'intéresse à lui. Mais à la moindre erreur d'arbitrage, il en prend pour son grade. «On apprend au fur et à mesure à se forger une carapace», explique Patrick Graf, responsable du département des arbitres à l'ASF.

Il a exercé pendant plus de 15 ans et arbitré plusieurs centaines de matchs. Bien qu'il n'officie plus sur le terrain, sa fascination pour le métier est intacte: «L'arbitrage est une école de la vie».

## Contribuer à la prévention des accidents

Le rôle central de l'arbitre est incontestable. Mais cela va au-delà: «Grâce à sa fonction de contrôle, l'arbitre contribue à la prévention des accidents», affirme Philippe Gassmann, chef de la campagne à la Suva. Sur le terrain, un accident sur trois est dû à une faute». C'est pour cette raison que la Suva collabore depuis des années avec l'ASF. Grâce à ce partenariat, les tournois d'entreprise et les tour-

nois à six parrainés par la Suva bénéficient d'arbitres qualifiés. Et les arbitres ont accès à certaines offres médicales de la clinique de réadaptation de la Suva à Sion.

La Suva souhaite à présent donner encore plus de poids aux arbitres. A partir de juin, les mesures de prévention des accidents de la Suva seront officiellement intégrées à la formation des arbitres. L'ASF et la Suva coproduiront trois vidéos diffusées dans le cadre des cours. La Suva sera désormais aussi présente lors des matchs de la Coupe Suisse avec un nouveau brassard sur le maillot des arbitres. Patrick Graf s'en félicite lui aussi: «Chaque blessure qui peut être évitée grâce à nos mesures de prévention est une victoire pour nous». // scd

➔ [www.suva.ch/football](http://www.suva.ch/football)

## L'avis du directeur sportif



Christoph Spycher, directeur sportif des YB, à propos du fair-play chez les pros.

### Qu'est-ce que le fair-play pour vous?

Pour moi, c'est le respect des règles. Le but de chaque footballeur est de gagner, mais avec des valeurs comme le respect de l'adversaire, la tolérance et l'honnêteté. Il s'agit, notamment après le match, d'être irréprochable et de se comporter correctement envers l'adversaire, y compris en cas de défaite.

### Pourquoi le fair-play est-il important pour vous?

Le football est un sport populaire qui attire des foules immenses dans les stades. Les spectateurs ne perdent rien du comportement des footballeurs professionnels, d'où l'importance d'avoir des joueurs exemplaires sur le terrain.

### Honnêtement, le fair-play et le succès sont-ils compatibles?

Un joueur peut tout donner pendant les deux mi-temps d'un match et se battre pour le ballon tout en restant fair-play. Evidemment, le football est fait d'émotions et de combativité. Un joueur qui perd la balle sans lutter n'a pas sa place sur le terrain. Mais il y a des limites à ne pas dépasser. Quand la santé est en jeu, la limite est atteinte.

# Un match lourd de conséquences

**Un accident peut contraindre un indépendant à mettre la clé sous la porte. Heureusement, grâce à l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva, la survie du garage de Markus Dittli n'a pas été menacée lorsque celui-ci n'a pas pu reprendre le travail à 100 % pendant près de deux mois après s'être blessé sur un terrain de football.**

Markus Dittli se souvient dans les moindres détails de l'accident qu'il a subi il y a environ deux ans, alors qu'il participait avec des amis à un tournoi à six et occupait le poste de gardien de but. «Au cours du troisième match, un joueur adverse a tiré en plein sur moi.» En voulant repousser le ballon, sa main gauche s'est retournée vers l'arrière. Elle s'est mise à gonfler et les secouristes ont appliqué de la glace. Il pensait alors souffrir d'une grosse foulure.

Constatant qu'au bout de trois semaines, la douleur n'avait toujours pas disparu, il a consulté un médecin. Le diagnostic a été sans appel: fracture du poignet et plusieurs semaines de convalescence.

### Un soutien apprécié

L'accident a été un coup dur pour le garagiste d'Edlibach (ZG), aujourd'hui âgé de 51 ans. En effet, il n'était dans un premier temps pas en mesure de travailler, et ses deux employés ne pouvaient pas com-

prendre intégralement son absence. Heureusement, grâce à l'assurance des chefs d'entreprise (AFC), la Suva lui a versé une indemnité journalière correspondant à 80 % de son gain assuré et a pris en charge les séances d'ergothérapie nécessaires. «Lorsque l'on travaille à son compte, on est évidemment ravi qu'une assurance nous épaulé dans ce type de situation», explique-t-il.

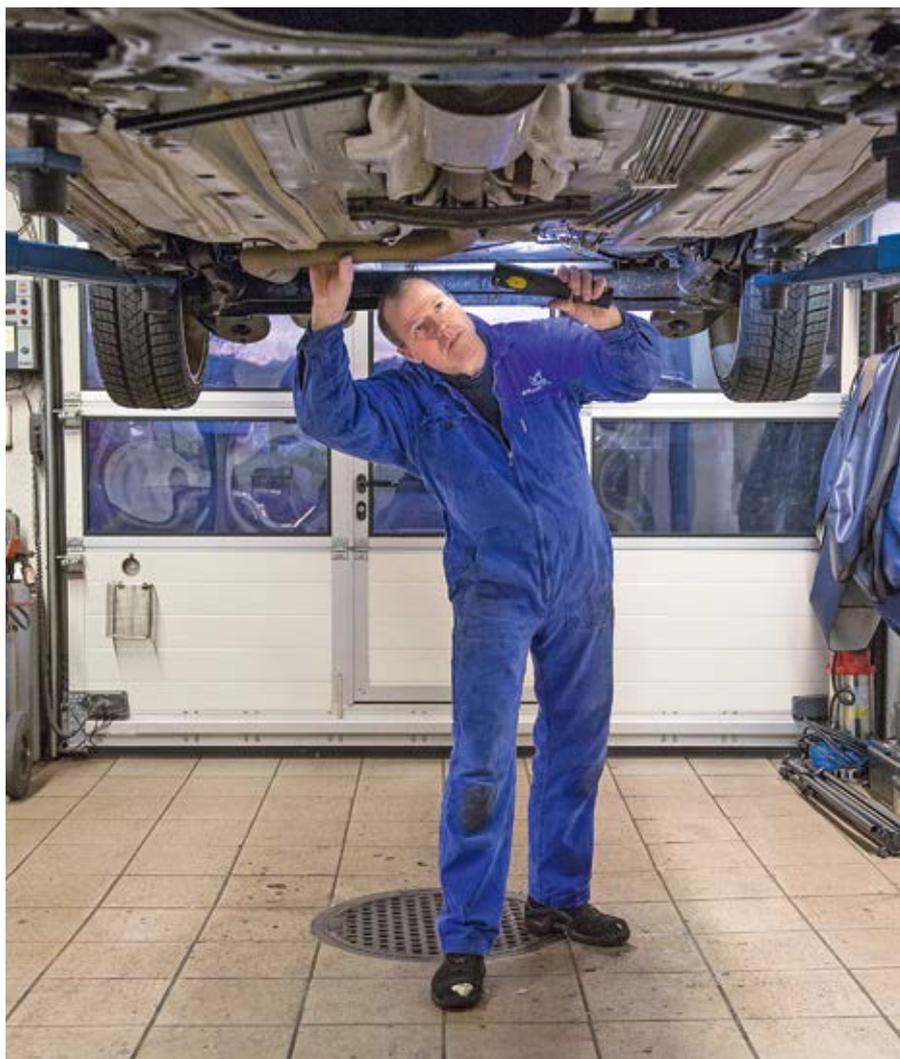
L'AFC ne prévoit ni franchise ni quote-part. Les frais de traitement sont pris en charge intégralement et remboursés directement par la Suva. Ainsi, nul besoin de mettre la main à la poche. Les prestations sont plus complètes que celles des assureurs privés et des caisses maladie, et les éventuelles rentes sont versées à vie (et pas seulement jusqu'à l'âge de la retraite) et ajustées régulièrement en fonction du renchérissement.

### Pas de formalités inutiles

Heureusement, l'accident qu'a subi Markus Dittli n'était pas très grave: il a pu reprendre le travail après un mois et demi d'absence. Il ne tarit pas d'éloges sur l'AFC: «Tout s'est passé très simplement.»

Il ne souhaite en revanche plus participer à de tels tournois. «Tout donner sur le terrain alors que je ne joue qu'une fois par an, ce n'est plus de mon âge», conclut-il en riant. // mpf

➔ [www.suva.ch/afc](http://www.suva.ch/afc)



Markus Dittli s'est bien remis de son accident et peut à nouveau travailler normalement. // Dominik Wunderli

**i** Indépendants non assurés à titre obligatoire (accidents et maladies professionnelles): l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva permet de combler cette lacune.

# Sauts périlleux et figures spectaculaires

**Le VTT est passé du statut de sport de niche à celui de sport de masse depuis belle lurette. Mais il est peut-être utile de rappeler que les vététistes qui prennent trop de risques s'exposent à une réduction des prestations d'assurance en cas d'accident. Qui est assuré? Et faut-il prendre des cours de VTT?**

La Suva considère les sauts acrobatiques à vélo comme des entreprises téméraires absolues, et ce quel que soit le sport pratiqué. Si vous exécutez des sauts ou des rotations sur vous-même, si vous lâchez le guidon ou les pédales, vous n'êtes plus entièrement couvert. Les sportifs qui pratiquent ce genre d'acrobaties s'exposent à une réduction de la moitié des prestations en espèces versées par la Suva, voire plus, et ce en particulier pour ce qui est des indemnités journalières et des rentes. La Suva applique en cela une recommandation de la Commission ad hoc sinistres LAA, dont elle est membre avec d'autres assureurs-accidents.

## Sauts périlleux

La recommandation de la Commission ad hoc sinistres repose sur un arrêt que le Tribunal fédéral a rendu en janvier 2015 concernant le dirt bike. Le tribunal définit ce sport comme une variante du cyclisme pratiqué sur un terrain boueux recouvert de bosses artificielles et obstacles en tous genres. Le vélo sert à faire des sauts

et des figures spectaculaires en l'air. Ce sport interdisant de ramener le risque à un niveau raisonnable, sa pratique a valeur d'entreprise téméraire absolue.

## Prudence et équipement

La descente VTT (downhill) et les entraînements sur le parcours de la course font aussi partie des entreprises téméraires absolues. Le VTT ou les sauts conventionnels sans figures périlleuses sont entièrement couverts. Ces pratiques considérées comme des entreprises téméraires relatives peuvent faire l'objet d'un examen au cas par cas afin d'exclure un éventuel non-respect des règles et prescriptions de prudence usuelles. Plusieurs facteurs donnent généralement lieu à une réduction des prestations, comme un mauvais équipement ou un manque d'expérience complet sur un parcours difficile. Beat Stirnemann, professeur de conduite, conseille de prendre un cours avant de partir dans la nature (voir interview). // hga

→ [www.suva.ch/entreprises-temeraires](http://www.suva.ch/entreprises-temeraires)



Exemple de saut périlleux entraînant une réduction des prestations en cas d'accident.

## L'avis de l'expert



Beat Stirnemann dirige une base d'entraînement VTT Swiss Cycling en Argovie et enseigne dans les entreprises assurées à la Suva.

**Que faut-il maîtriser avant de s'aventurer dans la nature?**

Savoir gérer les différents terrains ou obstacles, comme les cailloux, les pierres, les pâturages, les racines. Cela demande des compétences et des techniques précises. Le b.a.-ba, c'est l'équilibre.

**Ceux qui roulent chaque jour à vélo n'ont pas de problème de ce côté-là, non?**

C'est comme le ski de fond: la maîtrise de la technique traditionnelle du pas alternatif n'implique pas forcément celle du pas de patineur. C'est pareil pour le VTT. Selon la difficulté du terrain, il peut être utile de prendre un cours de conduite avec un expert. L'avantage: plus de sécurité et plus de fun.

**Quelles sont les principales causes d'accident?**

Une tendance à surestimer ses capacités et une mauvaise évaluation des situations. Nos cours sont adaptés en fonction du vélo et du niveau de chaque participant. Avant de se perfectionner, il faut d'abord maîtriser les bases. Notre objectif: la sécurité et le plaisir de rouler dans la nature.



Module «Conduite cycliste»:  
[www.suva.ch/modulesdeprevention](http://www.suva.ch/modulesdeprevention)

# #EventTribunal

**Un apprenti de 17 ans chute de 4 mètres du haut d'un chariot élévateur parce qu'il n'a pas osé dire «STOP!» à son collègue. Cet accident fictif aurait pu se produire dans la réalité et se terminer devant le tribunal. Qui est coupable? Qui est responsable?**



Un apprenti chute de 4 mètres depuis un chariot élévateur.

Ce lundi matin, il règne une grande agitation chez Patron & Fils SA, entreprise de ferblanterie-couverture et travaux sanitaires: le beau temps est annoncé pour deux jours, il faut se dépêcher d'entreprendre des travaux extérieurs. Le chef de dépôt transmet à l'employé présent une commande de matériel se trouvant au rayon le plus haut. Les normes de sécurité auraient nécessité de descendre la palette pour y prendre les pièces. Mais dans l'urgence, l'employé saisit le chariot élévateur et ordonne à l'apprenti de monter sur la palette enfourchée pour l'élever jusqu'à la hauteur du matériel. Bien que réticent, Tom Victime, en première année d'apprentissage, s'exécute devant l'insistance du conducteur. Arrivé à la hauteur des pièces, il perd l'équilibre et chute sur le sol.

Cet accident, inspiré de faits réels, permet à la Suva de montrer les conséquences pénales (culpabilité) et civiles (responsabilité) d'un tel drame. Les procès fictifs seront joués le 31 août à Fribourg, en français, et les 11 et 21 septembre à Berne et Regensdorf, en allemand.

## Sensibiliser les responsables

Des professionnels – juges, procureur et avocats – statuent en direct, devant un public de chefs d'entreprise et responsables de la sécurité, sur la situation de trois accusés: le patron et maître d'apprentissage, le coordinateur de sécurité et le conducteur du chariot élévateur. Objectifs de cette

## Apprentissage en toute sécurité

Chaque année, quelque 19 000 jeunes en apprentissage dans une entreprise assurée auprès de la Suva subissent un accident professionnel. Le risque d'accident au travail chez les apprentis est deux fois plus élevé que chez leurs collègues expérimentés. La campagne «Apprentissage en toute sécurité» vise à réduire ce risque de moitié en proposant des outils et des mesures aux responsables et formateurs.

[www.suva.ch/apprentis](http://www.suva.ch/apprentis)

mise en scène: sensibiliser les participants aux besoins spécifiques des apprentis en termes de sécurité au travail, rappeler la raison d'être de la Charte de la sécurité et souligner l'importance de l'application des règles vitales au sein des entreprises. // c3c

## Inscriptions:

→ [www.suva.ch/eventtribunal2017](http://www.suva.ch/eventtribunal2017)

# Prolonger sa couverture d'assurance



Si vous quittez votre emploi, prenez un congé non payé ou avez épuisé votre droit aux indemnités de chômage, vous perdrez 31 jours plus tard la couverture de votre assurance-accidents obligatoire et ne serez plus assuré contre les accidents non professionnels. Pour CHF 45.- par mois, l'assurance par convention permet de prolonger la couverture obligatoire contre les accidents non professionnels pendant une durée de six mois au plus. Elle peut être conclue et payée en ligne via le site Internet de la Suva. Il faut faire cette démarche avant l'échéance du délai de prolongation de 31 jours conféré par l'ancienne occupation ou par la caisse de chômage. // rmu

→ [www.suva.ch/assurance-convention](http://www.suva.ch/assurance-convention)

## Requérir l'aide de l'ombudsman

Les assurés ne sont pas toujours d'accord avec la Suva. Il arrive que des avis différents quant au montant du dommage ou à l'étendue de la couverture soient source de divergences. Le cas échéant, les assurés de la Suva ne doivent pas se débrouiller seuls. Tant qu'aucune décision au sens de la LAA n'a été rendue, ils peuvent faire appel à l'Office de médiation. «Nous servons de médiateur en cas de conflit et répondons aux questions concernant le droit des assurances», explique l'ombudsman, Martin Lorenzon. Ce service est gratuit pour les assurés. Dans les situations de conflit, l'Office de médiation élabore des propositions et des recommandations en vue d'un accord à l'amiable. «Nous ne pouvons toutefois forcer aucune des parties à adopter un certain comportement ou à allouer une prestation.» En outre, le recours au service de médiation n'interrompt pas les délais. // rmu

→ [www.ombudsman-assurance.ch](http://www.ombudsman-assurance.ch)



## SOS, urgence à l'étranger

Les vacances, souvent durement gagnées, sont censées être une période de calme et d'insouciance. Un accident tombe alors bien mal. Avec Assistance, les personnes assurées auprès de la Suva bénéficient également d'une couverture d'assurance à l'étranger. Elles peuvent compter sur une aide, une protection et des conseils médicaux lors de séjours hors de leurs frontières. Assistance assure notamment le transfert vers la structure médicale la plus appropriée, avance les frais médicaux et organise le rapatriement de la personne accidentée en Suisse. // rmu

→ [www.suva.ch/assistance-f](http://www.suva.ch/assistance-f)

## Guide Suva: à jour et numérique

Le «Guide Suva de l'assurance contre les accidents» a fait l'objet d'une refonte. La nouvelle version intègre ainsi la LAA révisée. En phase avec son époque, la Suva a axé ses efforts sur une mise à disposition pratique et pragmatique. Ainsi, cette nouvelle version n'est disponible qu'au format pdf (consultation en ligne et téléchargement). Ce dernier vous offre un grand choix de fonctions utiles:

- recherche plein texte (par le biais des contenus, des commentaires, des signets),
- possibilités de navigation, signets,
- commentaires personnels,
- repères personnels,
- renvois, liens hypertextes vers les articles de lois et les pages web (admin.ch),
- consultation hors ligne,
- consultation sur les terminaux mobiles.

Information automatique lors d'une mise à jour en vous enregistrant via le bouton «Noter» sur le site web de la Suva. // rmu

→ [www.suva.ch/guide](http://www.suva.ch/guide)

# Accidents de moto onéreux



Météo agréable, routes sinueuses, paysages magnifiques et un sentiment de liberté. La moto fascine, mais les accidents sont onéreux, car les motards se blessent plus grièvement que les autres usagers de la route. Les polytraumatismes et les fractures font, qu'en moyenne, un accident de moto coûte deux fois plus cher qu'un accident de voiture. Sur les dix dernières années, les coûts moyens occasionnés par un accident de moto s'élèvent à 20 000 francs, contre 10 000 francs pour un accident de voiture. Le Bureau de prévention des accidents (bpa) donne de précieux conseils afin d'éviter les accidents de moto et les coûts importants ainsi occasionnés. // iso

➔ [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)

## Intensification du nombre des visites dans les entreprises

Tous les ans, plus de 50 000 accidents surviennent dans les secteurs principal et secondaire de la construction. C'est pourquoi, la Suva met en œuvre de nombreuses ressources pour les contrôles de chantier. Ainsi, durant six à sept semaines par an, la Suva intensifie le nombre des visites auprès des entreprises. A cet effet, cinq spécialistes de la sécurité visitent environ 1000 entreprises en se concentrant sur l'observation des règles vitales. Lorsque celles-ci sont gravement négligées, les travaux sur le chantier sont interrompus. Le but est d'assister les entreprises dans leur travail de prévention, afin qu'elles puissent offrir à leur collaborateurs des postes de travail sûrs. L'entreprise Affentranger Bau AG à Altbüron a tout misé sur la sécurité au travail. En tant que membre de la Charte de sécurité, elle s'est ainsi engagée à respecter les règles vitales sans réserve aucune. Markus Affentranger nous confie: «Avec les contrôles de la Suva, chaque collaborateur connaît les règles vitales.» // iso



## Piqûre de tique: qui paie?

Une piqûre de tique est dangereuse si la tique est porteuse d'agents pathogènes. La borréliose cause des inflammations cutanées, articulaires, cardiaques ou neurologiques et peut se soigner par traitement antibiotique. Les coûts occasionnés sont à la charge de l'assureur-accidents, car une piqûre de tique est considérée comme un accident. Selon la loi, est réputé accident toute atteinte dommageable, soudaine et involontaire, portée au corps humain par une cause extérieure extraordinaire. // rmu

➔ [www.suva.ch/dossier-tiques](http://www.suva.ch/dossier-tiques)

### Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne  
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28  
[www.suva.ch](http://www.suva.ch); [benefit@suva.ch](mailto:benefit@suva.ch)

### Rédactrice en chef:

Regula Müller (rmu)

### Conception et mise en page:

Tina Braun

### Contributions à la présente édition:

Alois Felber (afe), Gabriela Hübscher (hga), Serkan Isik (iso), Nadia Gendre (gnc), Charlotte Chanex (c3c), Daniel Schriber (scd), Stefan Kühnis (stk), Benedikt Weibel

### Traductions:

Team gestion des langues de la Suva

### Photographie:

Keren Bisaz, Fabian Scheffold, Raffael Waldner, Dominik Wunderli

### Illustration:

Hahn+Zimmermann

### Commandes et changements d'adresse:

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne  
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17  
E-mail: [service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)  
Reproduction souhaitée avec mention de la source.  
«benefit» paraît quatre fois par an.

Impression avec bilan neutre en CO2:  
[www.myclimate.org/fr](http://www.myclimate.org/fr)

## Le modèle Suva

### Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

# Attention aux premiers rayons de soleil!

Au mois d'avril, les rayons du soleil sont déjà intenses et peuvent donc nuire à la santé. Les personnes travaillant à l'extérieur doivent donc se protéger même si les températures ne sont pas encore élevées. Pour cela, elles doivent porter des vêtements qui recouvrent le plus possible la peau. Les parties du corps non couvertes doivent être suffisamment protégées par de la crème solaire. Le port de lunettes de soleil est également conseillé afin de prévenir tout risque de lésions oculaires. C'est en juin et en juillet que les rayons du soleil sont les plus intenses. Il est donc conseillé de porter un protège-nuque, une visière et une casquette.

Bon à savoir: les deux tiers des rayons UV atteignent la surface de la terre entre 11h00 et 15h00. Pendant cette période, il est donc préférable de rester à l'ombre. En outre, les rayons UV sont encore plus intenses lorsqu'ils sont réfléchis par des surfaces métalliques ou claires ainsi que par de l'eau ou de la neige. Leur intensité est plus forte en montagne que sur le Plateau suisse.

## Question:

Combien de personnes travaillant à l'extérieur sont-elles chaque année atteintes d'un cancer de la peau?

## Réponses possibles:

- A Environ 100**
- B Environ 1000**
- C Environ 10 000**

- ➔ [www.suva.ch/concours](http://www.suva.ch/concours)
- ➔ [www.suva.ch/chaleur](http://www.suva.ch/chaleur)

❖ Clôture du concours: 14 juillet 2017



**1<sup>er</sup>** prix: un sac Freitag



**2<sup>e</sup>** prix: une carte-cadeau Ikea d'une valeur de 200 francs



**3<sup>e</sup>** prix: une machine à thé Special. T



**4<sup>e</sup> – 10<sup>e</sup>** prix: une perche à selfie

## Solution de la dernière édition

Combien d'accidents professionnels se produisent chaque année en Suisse?

B: 250 000 accidents

➔ [www.charte-securite.ch](http://www.charte-securite.ch)

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur [www.suva.ch/benefit-f](http://www.suva.ch/benefit-f).

# Pour ne pas tomber de haut

Dans certains cas, il n'est pas possible d'utiliser un garde-corps, un échafaudage ou une plateforme élévatrice. Il faut alors trouver d'autres solutions individuelles pour prévenir les chutes de hauteur. L'emploi des équipements de protection appropriés doit faire l'objet d'une formation.



La prévention des chutes de hauteur, un sujet important pour les installateurs-électriciens. // Dominik Wunderli

«Nous travaillons souvent à plus de 2 m du sol», explique Kurt Wernli, directeur de Jost Elektro AG et formateur au sein de l'entreprise. A cette hauteur, il faut se protéger et savoir utiliser correctement les EPI nécessaires. La moindre erreur peut s'avérer fatale.

## Intérioriser les bons réflexes

Les collaborateurs appelés à travailler en hauteur suivent un cours obligatoire d'une journée. La première partie est théorique. «Il s'agit d'un aspect important de la formation, précise Kurt Wernli, mais le volet pratique impressionne plus les participants» qui apprennent, entre autres, comment installer et régler correctement un harnais antichute. Ils testent le dispositif en conditions réelles et apprennent à utiliser les différents connecteurs. Ils s'exercent à effectuer des sauvetages simples, reproduire la position de sécurité, prodiguer les premiers secours et prévenir le syndrome du harnais. «Nos collaborateurs prennent

réellement conscience des forces exercées sur le corps en cas de chute, ajoute Kurt Wernli. Ils intériorisent les bons réflexes pour utiliser les EPI antichute.»

## Sensibilisation durable

«En tant qu'entreprise familiale, nous tenons à nos collaborateurs et à nos apprentis. Nous voulons les protéger et préserver leur santé. Ils reconnaissent nos efforts et les apprécient. D'ailleurs, nous n'avons que des retours positifs concernant cette formation», conclut Kurt Wernli. Jusqu'à présent, l'entreprise ne déplore pas une seule chute de hauteur au sein de ses effectifs.

Pour continuer sur cette voie, les cours dispensés par Soba Inter AG à Fislisbach sont réorganisés régulièrement. Un excellent moyen de sensibiliser sur la durée. // stk

→ [www.suva.ch/regles](http://www.suva.ch/regles)

## L'avis de l'expert



Alois Blum, ingénieur de sécurité à la Suva, à propos de la prévention des chutes de hauteur chez Jost Elektro AG.

### Le risque de chute de hauteur concerne-t-il les installateurs-électriciens?

Dans cette branche, certaines interventions de courte durée, comme la pose ou la maintenance des dispositifs placés sur les toits ou des machines et des installations industrielles, présentent un risque de chute. Lorsque nous préparons le travail, nous examinons les équipements de protection techniques possibles et les équipements de protection individuelle contre les chutes nécessaires (EPI antichute).

### Faut-il une formation?

Des exercices pratiques permettent de garantir l'emploi conforme du matériel et de consolider les acquis. Les collaborateurs autorisés à travailler avec des EPI antichute doivent connaître la méthode adaptée à l'intervention prévue, mais aussi savoir l'appliquer.

### Quel rôle jouent les règles vitales?

Elles nous aident à identifier les situations dangereuses, à dire STOP en cas de non-respect. Nous les étudions au cas par cas et nous les révisons aussi parfois sur place avant de commencer un travail.

# I feel good: la force d'une marque

Attentif à la sécurité, à la santé et au bien-être de son personnel, Genève Aéroport (GA) lance fin 2014 «I feel good», une campagne de prévention de santé en entreprise, devenue en deux ans une marque forte qui a conquis les collaborateurs et les a incités à mieux prendre soin de leur santé. Texte: Nadia Gendre // Photo: Keren Bisaz



Depuis le lancement de la campagne «I feel good», le nombre des absences a diminué de 20 % auprès des collaborateurs de l'Aéroport de Genève.

GA compte plus de 200 professions différentes, réparties entre quelque 1000 collaborateurs. Près de 80% d'entre eux effectuent des horaires irréguliers et travaillent dans des environnements exigeant vigilance, précision, résistance au stress ainsi qu'une bonne condition physique. Auparavant, des actions de santé ponctuelles étaient organisées selon les besoins des services. Hélas pas toujours avec les effets escomptés et ce, malgré le temps et l'argent investis. D'où l'idée de créer la campagne santé en entreprise «I feel good» et d'aborder une même thématique durant une saison. Objectif: toucher un maximum de collaborateurs grâce à une grande diversité d'ateliers et une communication intensive sur les canaux de diffusion internes (affiches, intranet, courriels, réseaux sociaux, etc.).

## Enthousiasme collectif

Il est 13 heures. Une quinzaine de collaborateurs sont allongés sur un tapis, les yeux fermés. Guidés par la voix de leur prof de yoga, ils en oublient le brouhaha à l'extérieur de la salle. Mental et bien-être sont les thèmes 2017. «Les cours de yoga – payants et sur le temps libre – étaient

complets en moins de deux heures», explique en souriant l'initiateur du programme José Calvelo, ingénieur sécurité, responsable SST- SI (Santé et Sécurité au Travail – Sécurité Incendie).

Succès similaire pour les ateliers sur le mouvement et l'alimentation en 2016. «Avant je mangeais zéro fruit. Maintenant j'en mange... surtout depuis que je sais qu'il me faudrait quinze minutes de corde à sauter pour éliminer une branche de chocolat !», confie Frédéric Reuge, chef d'équipe aux contrôles d'accès. Il marche davantage et surtout, il soulève les charges différemment, ménageant ainsi son dos. Même écho chez Philippe Ducrest, sapeur d'aviation. Ses habitudes alimentaires n'étaient pas les meilleures; désormais, il veille à mieux équilibrer son assiette. Il a également apprécié les conseils ergonomiques personnalisés ainsi que les astuces pour éviter les coups de barre. «L'inattention est l'une des causes d'accident dans notre métier», rappelle-t-il.

## Retours sur investissement

«Ces ateliers nous ont fait sortir de nos bureaux et ont remis de la collégialité dans nos relations!», révèle Xavier

## Dans la roue de l'octogénaire

Wohlschlag, directeur des opérations chez GA. «Ce programme fédère, rassemble et améliore l'esprit d'entreprise». C'est d'ailleurs lui qui a mis sur pied l'Aérothon - événement durant lequel quelque 800 collègues ont pu se promener, courir et faire du vélo sur la piste de l'aéroport et le tarmac entre minuit et 4h00 du matin.

Le montant de cette campagne s'élève à environ 80 francs par personne et par an. En parallèle, GA a également permis - si nécessaire - des réaménagements de postes de travail ou locaux de pause tout comme des réorganisations d'horaire. «Il y a parfois eu quelques dépassements. Mais quand je vois les retours et les effets positifs, je ne regrette aucune dépense», explique Xavier Wohlschlag. Il l'affirme : «Un collaborateur mérite qu'on investisse pour sa santé. «Et une personne bien dans son travail est également bien plus efficace !».

### Un succès partagé

Organisée en partenariat avec la Suva et le BPA, cette campagne s'accompagne d'un suivi des absences et diverses mesures encourageant un retour au travail plus rapide. Cette démarche contribue certainement à la diminution de 20% des absences depuis 2014 et donc au succès de «I feel good». Mais ces résultats positifs découlent surtout d'une étroite collaboration entre le «Safety Office», la direction, les ressources humaines, le médecin du travail et les services de la communication et du marketing. Ce travail d'équipe a permis d'imaginer cette marque «I feel good» - la grande force de ce projet santé. «C'est cette marque - et non la direction ou le « Safety Office - qui parle aux collaborateurs », précise José Calvelo. «Notre philosophie: pas de morale ou d'obligation. Juste des suggestions, illustrées par des personnages de bandes dessinées, des conseils sympas pour améliorer sa santé et son quotidien, le tout accompagné d'une bonne dose d'humour!». La communication et sa note positive ont donc joué un rôle important dans le relais des informations auprès des collaborateurs qui se sont peu à peu pris au jeu et ont commencé à modifier leurs habitudes.

GA connaîtra évidemment toujours des absences pour raison d'accident ou maladie. Mais le programme «I feel good» et ses retombées - tant internes que médiatiques - démontrent que des collaborateurs peuvent avoir du plaisir à prendre soin d'eux et adopter, peu à peu, les bons gestes au quotidien.

Il n'est pas de cycliste qui n'ait sa route fétiche. J'en ai deux, en France, dans un bout du monde au pied du Vercors: le cirque d'Archiane, au haut d'un coteau séchard, ou les gorges des Gâts, ombreuses et boisées. Ce matin, la fraîcheur pousse vers Archiane. Le cadre est grandiose: six kilomètres d'un corridor vert, fermé par le portail d'une falaise énorme, grise, orange, bleue qui se rapproche lentement sous le premier soleil.

D'habitude je suis seul, mais là Laure a insisté: son Jacques de mari ne rajeunit pas, elle angoisse quand il part seul. «Tu ne voudrais pas l'accompagner ? Il ne te gênera pas et ça me rassurerait.» Comment refuser? Il est sympa Jacques, et décati comme elle le présente, je devrais pouvoir suivre malgré mes soixante-cinq balais. Nous sommes donc partis à deux, bavardant sur la petite route déserte. Je me demande si elle ne dramatise pas un peu, Laure: j'ai beau le tester gentiment, il suit bien, Jacques. Ce serait même bien s'il pouvait batoiller un peu moins en pédalant et garder son souffle, mais bon. Arrive un raidillon, traître comme tout, que j'attaque en danseuse, m'admirant beaucoup dans cet élan sublime... avant la panne sèche: la cuisse molle, la gorge en feu.

Le coup de pompe dans toute sa splendeur. Haletant, je mets pied à terre au premier replat. Jacques n'a rien vu et disparaît au tournant. Deux minutes plus tard, c'est lui qui redescend, tout inquiet. Entre deux de mes derniers soupirs, je bredouille une excuse bidon, qu'il fait semblant de croire, puis on repart, lui léger et droit sur son guidon, moi crachant mes poumons et suçant son boyau. Mais les pires choses ont une fin, et on se retrouve à la fontaine au bout de la route. Et là il me lance, faussement candide: «Ce week-end, il y a la cyclorando régionale. Soixante-dix kilomètres et trois cols. Tu viens aussi? Sympa...» Il a toujours le mot pour rire, Jacques. Mon voisin. Quatre-vingt ans, toute sa tête et deux jambes qui tournent.



Antoine Rûf  
Journaliste



Il y a 13 ans, à la suite d'un accident de vélo, Dieter Bänziger (39 ans) a subi une fracture du crâne dont il garde des séquelles.

# «Cette cicatrice fait partie de moi»

**Il y a 13 ans, Dieter Bänziger a été victime d'un grave accident de vélo alors qu'il ne portait pas de casque. Aujourd'hui, il se rend dans des écoles avec un agent de la circulation pour y raconter son histoire. Son but: convaincre les jeunes de porter un casque.** Texte: Regula Müller // Photo: Raffael Waldner

Par une douce soirée d'été, après un match de Coupe du Monde, Dieter Bänziger enfourche son vélo pour rentrer chez lui. Il ne porte pas de casque. Agé d'à peine 26 ans, il travaille dans un bar et profite de la vie. Il pense encore au match lorsqu'il heurte un panneau de signalisation qu'il n'avait pas vu. La collision lui fait perdre l'équilibre, et sa tête heurte violemment le bord du trottoir. Puis c'est le trou noir. Il s'ensuivra 34 jours de coma et deux ans de réadaptation.

Dans l'accident, Dieter Bänziger s'est fracturé le crâne et a subi un traumatisme cérébral. D'abord pessimistes quant à ses chances de survie, les médecins estiment ensuite qu'il restera toute sa vie en fauteuil roulant. Pourtant, à force de discipline, Dieter réapprend à marcher avec un déambulateur dans une clinique pour personnes cérébro-lésées, puis fait ses premiers pas sans moyen auxiliaire au foyer Friesisberg (BE).

## «L'accident a détruit mon rêve d'avoir mon propre bar»

13 ans plus tard, sa cicatrice à la tête reste bien visible. Il parle lentement et a du mal à se concentrer sur une conversation. «Ma mémoire à court terme me joue parfois des tours», explique-t-il.

### Inciter les jeunes à porter un casque

Dieter Bänziger a repris le travail. Il est désormais employé à 80 % à la plonge dans le foyer où il a fait ses premiers pas. Il perçoit aussi une aide de l'AI. Pendant son temps libre, il effectue bénévolement – parce que ça lui fait plaisir – de petites tâches d'assistance pour les résidents.

Il souhaite que d'autres tirent des leçons de son accident, et accompagne donc un agent de la circulation dans les classes de niveau secondaire d'Aarberg dans le cadre du cours annuel d'éducation routière. Il y témoigne de son histoire. «Les explications des parents ou de la police ne sont que théoriques. Moi, je peux raconter ce qui se passe réellement.»

Les élèves sont toujours très impressionnés par son témoignage. Ils s'intéressent surtout aux conséquences, veulent savoir s'il a encore des maux de tête et s'il peut refaire du vélo. «Les jeunes doivent réfléchir eux-mêmes

aux leçons à tirer de mon histoire. Je ne peux forcer personne à porter un casque.» Il constate cependant que sa visite ne laisse pas les adolescents indifférents. Certains veulent toucher sa cicatrice, ce qui ne le gêne pas. «Je ne la cache pas. Elle fait partie de moi, maintenant.» Dieter Bänziger espère que sa visite incitera les élèves à avoir le réflexe de porter un casque à chacun de leurs déplacements.

### Des rêves revus à la baisse

Autrefois, le rêve de Dieter Bänziger était d'avoir son propre bar dans le centre de Berne. Il ne pourra pas se concrétiser à cause de ses troubles de la concentration et d'une baisse de ses capacités. Le Bernois se fixe donc des objectifs plus modestes. Cet été, il souhaite se racheter un vélo et commencer à faire de petites balades faciles. Il a retrouvé assez d'équilibre pour se déplacer en toute sécurité sur les routes secondaires. «J'adorerais longer l'Aar sous le soleil! Avec un casque, bien sûr.»

# Accès aux infos en ligne

Téléchargez les nouveaux feuillets d'information, brochures et listes de contrôle sur notre site en entrant simplement la référence de la publication. Sur [www.suva.ch/carte-commande-benefit](http://www.suva.ch/carte-commande-benefit), vous trouverez aussi toutes les nouvelles éditions sous forme de résumés.

## E-Paper | Newsletter



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. La version e-paper vous permet quant à elle de recevoir la dernière édition du magazine «benefit» directement dans votre boîte de messagerie.

- ➔ [www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)
- ➔ [www.suva.ch/benefit-f](http://www.suva.ch/benefit-f)

## La Newsletter de la Suva: à la pointe de l'actualité

Restez toujours informé avec la Newsletter de la Suva! Grâce aux possibilités offertes par notre nouveau site Internet, elle est désormais encore plus proche de l'actualité. Une fois par mois, vous recevez par e-mail des nouvelles autour de la prévention, de l'assurance et de la réadaptation, avec des campagnes et des innovations en matière de primes et d'assurance, des sujets ayant trait à la sécurité au travail et durant les loisirs, des nouveautés légales ou encore des offres de formation continue. Et un concours avec des prix attrayants. Abonnez-vous!

- ➔ [www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)

## Machines: nouveau guide d'appréciation des risques



En Europe, pour pouvoir mettre une nouvelle machine sur le marché, il faut respecter les exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive européenne relative aux machines. Cette directive impose également aux fabricants et responsables de la mise sur le marché d'apprécier et de réduire systématiquement les risques liés à leurs produits. Ce processus doit être documenté avec précision. Mais comment faut-il s'y prendre? La réponse figure dans ce nouveau guide entièrement remanié qui explique, étape par étape, comment satisfaire aux exigences de la directive. Il propose de nombreux exemples concrets pour appliquer la «méthode Suva» d'appréciation et de réduction des risques.

- ➔ **Appréciation et réduction des risques. Méthode Suva pour les machines // Guide à destination des fabricants et responsables de la mise sur le marché // 76 pages A4 // Réf. 66037.f (format pdf)**

## Tirer des leçons des accidents



Connaissez-vous les exemples d'accidents de la Suva? Ces présentations de cas réels conçues par des experts en sécurité vous permettront de sensibiliser votre personnel à la sécurité au travail. A chaque fois, deux questions se posent: quelle règle vitale a été enfreinte et comment éviter de nouveaux cas d'accidents similaires dans l'entreprise?

- ➔ Liste complète: [www.suva.ch/exemples-accidents](http://www.suva.ch/exemples-accidents)

## Quels sont les droits aux prestations en cas de maladie due à l'amiante?

Bien que l'amiante soit interdit depuis 1990, des travailleurs ayant subi une exposition dans le passé tombent encore malades aujourd'hui. En effet, ces pathologies peuvent se déclarer 30 à 40 ans après l'inhalation de fibres d'amiante. En outre, les bâtiments construits avant 1990 contiennent encore souvent de l'amiante. La fiche thématique «Prestations d'assurance en cas de maladie due à l'amiante» indique les conditions à remplir pour que la maladie soit reconnue comme une maladie professionnelle et explique les droits aux prestations prévues dans ce type de cas.

- ➔ **Prestations d'assurance en cas de maladie due à l'amiante // Factsheet // 2 pages A4 // Réf. 3840.f (format pdf)**

## Nouvelles listes de contrôle pour la détermination des dangers dans l'entreprise



L'entreposage et le transport de vitres font partie des activités à risque d'accident grave. Lors de leur transport, les vitres et autres verres plats doivent être protégés contre tout basculement et éliminés solidement. Cette mesure permet d'éviter des accidents mortels. Nous vous invitons à vérifier les méthodes de manipulation du verre plat dans votre entreprise à l'aide de cette nouvelle liste de contrôle.

Une liste de contrôle consacrée aux entrepôts à allées étroites vient également de paraître. Dans ces entrepôts, les caristes ont rarement une vue dégagée. Les chariots élévateurs devant circuler à moins de 50 cm des rayonnages constituent aussi un danger particulier pour les piétons travaillant dans cet environnement.

- Transport et entreposage de verre plat dans les entreprises // 6 pages A4 // Réf. 67194.f
- Entrepôts à allées étroites // 4 pages A4 // Réf. 67197.f

## Travailler seul peut être dangereux



Lorsqu'une personne travaille seule, la probabilité qu'elle commette des erreurs augmente, sans compter qu'elle risque de ne pas être secourue à temps en cas d'accident ou de situation critique. Les entreprises qui emploient des travailleurs isolés doivent prendre des mesures de prévention appropriées.

Cette brochure destinée aux employeurs, aux supérieurs hiérarchiques et aux préposés à la sécurité a été remaniée. Elle explique les principes à respecter et répond à de nombreuses questions, dont voici quelques exemples: comment évaluer les risques aux postes de travail isolés, quelles opérations un travailleur isolé est-il autorisé à exécuter ou comment surveiller les travailleurs isolés? La liste de contrôle dédiée aux travailleurs isolés a également été entièrement remaniée.

- Travailleurs isolés // Instructions pour les employeurs et les préposés à la sécurité // 28 pages A4 // Réf. 44094.f
- Travailleurs isolés // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67023.f

## Pour votre panneau d'affichage!



- Les règles vitales préservent des vies, à condition d'instruire régulièrement le personnel. // Affichette A4 // Réf. 55369.f
- Les règles vitales préservent des vies, à condition d'en contrôler l'application. // Affichette A4 // Réf. 55370.f
- Les fautes ternissent l'image des clubs. Jouez fair-play! // Affichette A4 // Réf. 55371.f

## En bref

- Vêtements de signalisation pour les personnes travaillant sur la voie publique. Visibilité égale sécurité // Fiche thématique // 2 pages A4 // Mise à jour // Réf. 33076.f (format pdf)

## Listes de contrôle remaniées

- Etagères et armoires à tiroirs // 6 pages A4 // Réf. 67032.f
- Scies à ruban // 4 pages A4 // Réf. 67057.f
- Pieux forés, battus ou moulés // 4 pages A4 // Réf. 67160.f
- Travaux spéciaux de génie civil: système pousse-tube // 4 pages A4 // Réf. 67162.f
- Déchiqueteuses // 4 pages A4 // Réf. 67155.f
- Chargement et déchargement des conteneurs et des bennes // 4 pages A4 // Réf. 67174.f

Le travail manque à beaucoup d'accidentés.  
Aidez vos collègues à revenir parmi vous.



Nombreux sont ceux qui ont hâte de retrouver une vie normale après un accident. Nous les conseillons et les accompagnons à travers des prestations médicales, d'assurance et de réadaptation. Vous aussi, vous pouvez contribuer au rétablissement des personnes accidentées en vous intéressant à elles et en les aidant. Pour en savoir plus: [www.suva.ch/reinsertion](http://www.suva.ch/reinsertion)

**suva**care  
Prestations et réadaptation